

ARRÊT SUR IMAGES

RANDONNÉE

NOUVELLE FORMULE

CULTURE

E la nave va

A l'assaut
du Monte Rotonde

Les bons plans
de la semaine

Settimana

LA CORSE, VOTRE HEBDO

corse matin

N° 993 | Semaine du 24 au 30 août 2018

Urbex Ruines modèles

*Paysages idylliques, cadres exceptionnels,
mais pas que... Il y a ces bâtiments abandonnés,
ces maisons et ces églises délaissées.*

*La Corse offre aussi un autre patrimoine
que l'urbexeur cherche à immortaliser*





Photo: Willy Gouffier

Les nouveaux explorateurs

URBEX Leur terrain de jeu ? Des sites abandonnés. Leur règle ? Ne rien détériorer. Leur philosophie ? Rester discret et graver sur pellicule les vestiges insulaires qui tombent en ruines. Quand la sauvegarde du patrimoine passe, aussi, par la case photo

Par Lisa Alessandri
lisa.alexandri@orange.fr
Photos Eric Buggea

Il y a les photographes, appareil autour du cou, qui ne louperaient pour rien au monde un coucher de soleil sur les calanques de Piana. D'autres, tout aussi acharnés qui ne se laisseront jamais de la transparence des eaux insulaires. Et il y a ceux qui, très discrètement, ne jurent que par les sites abandonnés. Leur passion ? L'urbex, pour urban exploration, exploration urbaine en français dans le texte. Une tendance qui, sur l'île, s'éloigne évidemment des sentiers battus et emprunte de multiples chemins (on est ici parfois dans le « Rurex », exploration rurale) menant tout aussi bien à des usines désaffectées qu'à une maison isolée dans les maquis. ■



“Jusqu’où peut-on aller ?”

« L’urbex est une pratique artistique qui est assez tendancieuse, et qui donne des résultats très intéressants. Tout ce qui va dans le sens de la préservation du patrimoine va dans le bon sens, reconnaît Franck Leandri, le directeur régional des affaires culturelles, DRAC, en Corse. Mais dans quelles conditions de sécurité réalisent-ils cela ? À la Droic, nous travaillons avec des spéléologues, des gens très du fait de la sécurité, hyper pointilleux. Quand on a besoin de faire des interventions dans des lieux très délicats, ils sont présents ».

Et les propriétaires ? « Les édifices sont sous la responsabilité des concessionnaires... S’ils sont fermés et que les gens rentrent quand même, il y a une forme de violation de la propriété privée, c’est vrai. On peut évidemment se poser la question : jusqu’où peut-on aller pour préserver le patrimoine ? Cette démarche semble légitime, pas



■ Le phénomène n’est certes pas nouveau, mais il a désormais un nom et des communautés qui s’organisent, profitant à fond de la liberté offerte par internet. Comptes Instagram, Facebook, Flickr, forums, chaîne Youtube... Là des photos, ici des vidéos, et la découverte d’un monde de passionnés qui offre une vision inédite de la Corse. De ce qu’elle a été, de ce qu’elle est, ce qu’elle devient. Car l’urbexeur n’est pas qu’un simple photographe, pas un vidéaste lambda.

“Laisser une trace”

Anthony, aka Willy Goonies sur Facebook, est sur ce point très clair. « Mes motivations sont simples, insiste-t-il : faire en sorte qu’il reste une trace, ne serait-ce qu’audiovisuelle ». Sur sa chaîne Youtube, un autre patrimoniste trisulaire qu’il (re)découvre, qu’il souhaite partager avec d’autres. « Beaucoup font le tour du monde, mais on oublie de voir les choses à proximité, surtout qu’il y a

à voir ici aussi ». A apprendre également, avant chaque sortie, ou presque, l’urbexeur fait des recherches, se documente, puis accompagne ses vidéos d’un petit texte explicatif. Car derrière l’image, il cherche l’histoire. Celle d’un site, celle des hommes qui y ont vécu, y ont travaillé. « Il y avait des exploitations, des gens qui se sont donnés ». Y sont morts parfois. « Dans un couvent, dans le Cap, des choses m’ont extrêmement déçu, raconte-t-il, des ossements de moines à l’air libre, personne ne s’en occupait, j’ai aussi de la peine quand je vois ce qui est très ancien détérioré par le temps, parfois par l’être humain. Dans la Grotte de Brando, par exemple, certains ont écrit au couteau sur les parois ! »

Emmanuelle, elle aussi, se souvient avoir été très « impressionnée par le couvent Saint-François, choquée par le pillage, les pierres tombales des moines retournées... Triste qu’il n’y ait pas de respect des morts. Tout ces lieux font partie de l’histoire mais sont à la merci des pilliers et du vandalisme gratuit, juste pour le simple plaisir de casser. C’est aussi pour cette raison que nous ne donnons que très rarement nos adresses ».

Passieurs de grandes et petites histoires

Anonyme, parfois un peu mystérieux, l’urbexeur se présente avant tout comme un défenseur, celui d’un patrimoine que le grand public ignore. Ou du moins ne voit pas. Et pourtant.

Au pays de l’Indivision, les ruines ne manquent pas. « On a toujours fait ça en étant gamin, jouer dans des endroits abandonnés. Il y a toujours eu ces maisons désertées au village... »

À 46 ans, Emmanuelle Urbex Anonymus sur Instagram n’a rien de l’adolescent sur Instagram. « Ça fait plaisir ».

lescente en quête de sensations fortes et de transgression. « Quand on voyage dans l’île, on s’aperçoit qu’il y a un important patrimoine laissé à l’abandon, dont les couvents, les églises, les cimetières. Et il y a de véritables œuvres d’arts, dans certains couvents notamment. Cela me rend parfois mélancolique. Mais c’est une passion. Et il y a de la vie ».

Son terrain de jeu ? La Plaine orientale, ses caves désaffectées, ses villages fantômes, ses sites comme les thermes de Puzichellu, « même s’il ne reste plus grand chose. Enfant, on allait chercher de l’eau là-bas. Je me souviens encore de l’odeur d’arufs pourris ». Avant de photographier, elle écoute les souvenirs de son père de 70 ans qui, parfois, l’accompagne. Et revivait avec ces paroles un hameau qui renaît, un septuagénaire redevenu gamin, son frère sur le porte-bagages de la mob’, des jeunes qui se retrouvent pour le bal, y dansent tellement qu’ils finissent par passer à travers un plancher.

Il y a aussi les sites plus récents comme « des camps de vacances complètement désertés avec des caravanes dans lesquels vous pouvez encore trouver des imprimantes, des sèche-cheveux, un paquet de cigarettes et des clés de voitures laissées sur la table. On a l’impression que les gens se sont enfuis. C’est très étrange ».

Et ce n’est que le début. Beaucoup d’adeptes de l’urbex en Corse s’accordent à reconnaître que même sur une micro région, « on n’a jamais fait le tour », même si certains lieux reviennent régulièrement. L’hôtel de Vizavona, des mines, « des lignes de chemins de fer abandonnées, pas mal de châteaux aussi... Certains sont en cours de rénovation, comme à Muricciu. À Quinzini, aussi, une association essaye de sauver le château. Ça fait plaisir ». CQFD



Risques et périls

Elle se faufile, elle grimpe, mais ne force pas. Emmanuelle, comme d'autres urbexeurs, met un point d'honneur à respecter les lieux visités. Mais admet que la pratique est « illégale ». « Un jour, sur le Continent, je me suis faite cueillir par les gendarmes. Ils étaient un peu blasés : Une femme, de mon âge ? Je ne suis pas une casseuse ». La passionnée s'est bien renseignée. Sur ce qu'il est possible, légalement de faire, sur ce qui est interdit... Difficile face à des ruines d'évoquer la violation de domicile, mais les propriétaires peuvent évidemment voir d'un mauvais œil l'intrusion de ces explorateurs.

« Si on se blesse, s'il y a un accident, ce sont eux qui sont responsables » explique Pierre, 32 ans, débutant prudent qui évite de prendre des risques. Emmanuelle, elle, reconnaît pouvoir y passer des heures. « Dans ces moments-là, je suis hors du temps... Et je conçois que je peux être pénible. Je veux toujours aller plus loin, voir plus près. Je ne suis pas à l'abri d'un accident mais bon, ça me motive pour avoir une meilleure condition physique ».

“Je n'y vais pas en short et en claquettes”

Photographe amateur, tricoleur également, Anthony a construit son propre drone « pour filmer des lieux très peu visités ». Avec un aim, il planche aujourd'hui sur la réalisation d'un petit robot permettant de capter les images d'endroits difficilement accessibles, parfois dangereux. Et quand il part sur un spot, il prévient sa famille, lui indique où il va, quand il aura fini. « Je ne suis jamais seul. Je rentre si je peux, je suis équipé, j'ai un casque, des gants, une lampe. Je regarde toujours ce qu'il y a au-dessus de ma tête. Je fais attention où je mets mes pieds. Je n'y vais pas en short et en claquettes ».

Du bon sens. Et des précautions de rappel nécessaires. Si sur les forums, on partage entre happy few les données GPS des spots à explorer, les règles essentielles de sécurité, notamment dans les mines (cebe de Cantar), en dépit de sa dangerosité, est régulièrement « revisitée » sont constamment rappelés.

Les règles du jeu

Il n'existe pas de fédération officielle. Pas de texte, non plus. Mais quelques règles de base qui encadrent la pratique de l'urbex. Des sensations mais du bon sens. Du comment reconnaître le bon urbexeur du mauvais. On retiendra...
- La discrétion dans les repérages (histoire de ne pas passer pour un pillier).
- Le respect (abandonné ne veut pas dire absence de propriétaire). Il est également partout rappelé, c'est un mantra, que l'urbexeur ne doit « laisser que des traces de pas ». Aucune inscription, aucune signature, donc. Et « on ne casse rien, on ne voit rien », dit le Canadien Ninjalicious qui a popularisé le mouvement.
L'appel à la prudence est sans cesse martelé (il est conseillé de ne pas partir seul) ainsi que le fait que la pratique reste illégale. Et peut donc être sanctionnée par des amendes.

“Jusqu’où peut-on aller ?”

« L’urbex est une pratique artistique qui est assez tendance, et qui donne des résultats très intéressants. Tout ce qui va dans le sens de la préservation du patrimoine va dans le bon sens, reconnaît Franck Leandri, le directeur régional des affaires culturelles, DRAC, en Corse. Mais dans quelles conditions de sécurité réalisent-ils cela ? A la Drac, nous travaillons avec des spéléologues, des gens très au fait de la sécurité, hyper pointilleux. Quand on a besoin de faire des interventions dans des lieux très délicats, ils sont présents ».



Et les propriétaires ? « Les édifices sont sous la responsabilité des concessionnaires... S'ils sont fermés et que les gens rentrent quand même, il y a une forme de violation de la propriété privée, c'est vrai. On peut évidemment se poser la question : jusqu'où peut on aller pour préserver le patrimoine ? Cette démarche semble légitime, pas aberrante ».